

REVUE DE PRESSE DU 11 AVRIL 2008

CARTE ÉLECTORALE

Québec envisage de rejeter la proposition de refonte de la carte électorale

Québec, le 11 avril 2008 – Le gouvernement Charest n'est pas très chaud à la proposition de révision de la carte électorale, qui ferait en sorte de diminuer le poids politique des régions. Il a laissé entendre qu'il pourrait modifier la Loi électorale pour éviter la disparition de circonscriptions en régions, comme le recommande le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale, Marcel Blanchet.

Selon le gouvernement, il faut trouver un équilibre pour refléter les nouvelles données démographiques de la province, mais sans diminuer la présence des régions à l'Assemblée nationale.

À quelques semaines du début des consultations sur la refonte de la carte, le gouvernement affirme qu'il va entamer des discussions avec les autres partis politiques pour déterminer les changements souhaitables. Modifier la loi électorale ou encore ajouter des députés sont des options envisageables.

Rappelons que le mois dernier, Marcel Blanchet, a proposé une refonte majeure de la carte électorale pour refléter les nouvelles données démographiques de la province. La révision de la carte toucherait 86 des 125 circonscriptions du Québec. Trois circonscriptions disparaîtraient dans les régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalache, alors que trois nouvelles circonscriptions verraient le jour dans les régions qui ont connu une augmentation de population au cours des dernières années, soit la Montérégie, Laval, les Laurentides et Lanaudière. (UMQ)

Refonte de la carte électorale - Tous derrière le ministre Pelletier!

Les députés péquistes de l'Est du Québec appuient les propos du ministre Benoît Pelletier sur la refonte de la carte électorale.

Le ministre responsable de la réforme des institutions démocratiques a indiqué, mercredi, qu'il pourrait changer la loi pour tenir compte de la représentation territoriale. Une telle proposition permettrait d'éviter que les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie perdent chacune une circonscription comme le propose la Commission de représentation électorale.

Selon le ministre Pelletier, qui avoue comprendre la volonté du Directeur général des élections de corriger la sous-représentation de certains secteurs urbains, « une Assemblée nationale qui ne serait pas représentative des régions moins peuplées poserait un problème aussi ».

Cette déclaration a soulevé l'enthousiasme des députés péquistes de la région.

La députée de Matapédia, Danielle Doyer, attendait avec impatience de connaître la position du Parti libéral sur le projet de refonte de la carte électorale. « J'aime ce que j'entends et j'aime ce que je lis dans les journaux », indique Mme Doyer.

Le député de Gaspé, Guy Lelièvre, dont la circonscription pourrait disparaître, y voit le début d'un dialogue entre les deux partis pour modifier la loi actuelle.

La discrétion de l'opposition officielle dans le dossier inquiète par contre le député de Matane, Pascal Bérubé. « Je n'ai pas encore entendu l'ADQ nous dire qu'il avait un attachement à préserver le poids politique du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie », note le jeune député du PQ.

Au Bas-Saint-Laurent où la circonscription de Kamouraska-Témiscouata, représentée par le ministre des Ressources naturelles Claude Béchar, pourrait disparaître, les deux MRC concernées ont déjà fait connaître leur opposition à la refonte.

Consultations

Si Québec s'oppose à la proposition de la Commission de représentation électorale, la seule solution sera de changer la loi puisque le Directeur général des élections dispose du pouvoir nécessaire pour appliquer la proposition.

En tout, 86 circonscriptions sur 125 sont modifiées. Le nombre de circonscriptions électorales dans les régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches passerait de 15 à 12. Trois nouvelles circonscriptions sont créées dans les régions de la Montérégie, de Laval et de Laurentides-Lanaudière. Enfin, 16 circonscriptions québécoises héritent de nouveaux noms.

La révision de la carte électorale fera l'objet d'audiences publiques dans 21 municipalités du 21 avril au 13 juin. (Radio-Canada)

9 programmes suspendus

La diminution de la clientèle étudiante force le Cégep de la Gaspésie et des Îles à réduire sensiblement son offre de services.

En effet, pas moins de neuf programmes seront suspendus l'automne prochain dans les 4 centres de l'établissement d'enseignement.

C'est le campus de Gaspé qui est le plus touché avec l'arrêt de 6 programmes, dont 4 au secteur francophone.

À Carleton, seul les Techniques de bureautique sont en suspens.

Le Centre d'étude collégiales des Îles et l'École des pêches de Grande-Rivière sont eux aussi affectés par la suspension d'un seul programme.

Le directeur général du Cégep, Roland Auger, prend le tout avec un grain de sel. Il signale qu'outre la diminution constante du nombre de finissants du secondaire, la plupart des suspensions de programmes est due à des causes purement conjoncturelles.

Optimiste malgré tout, le directeur du Cégep souligne que l'établissement a quand même augmenté sa performance quant au taux de rétention des jeunes Gaspésiens.

Le nombre de finissants du secondaire qui ont choisi d'aller étudier à l'extérieur de la région, même si leur programme était offert localement, aurait été ramené de 150 à 120 cette année. (CIEU-FM)

Un projet du CEFRIO

La Baie des Chaleurs signe une entente de partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, en France.

La convention de collaboration a été paraphée cette semaine à Québec dans le cadre du colloque international "Villes, régions et territoires innovants", un événement organisé par le CEFRIO, le Centre francophone d'informatisation des organisations.

Le chargé de projet du CEFRIO pour la Baie des Chaleurs, Antoine Audet, explique que l'entente de partenariat vise principalement à créer un réseau qui mise sur les technologies de l'information pour appuyer le développement de l'industrie touristique.

Selon le représentant du CEFRIO, les nouvelles technologies sont de plus en plus présentes dans le secteur touristique et il sera intéressant d'échanger sur la meilleure façon d'en tirer partie.

Le Parc naturel du Haut-Jura regroupe 114 communes. Il vise à mettre en valeur et à assurer une gestion concertée de plusieurs secteurs, dont l'environnement, le tourisme et l'aménagement. (CIEU-FM)

13,7 M\$

Chandler a finalement mis la main sur sa part de l'argent de la vente de l'ex-papeterie Gaspésia.

La Société de développement économique et industriel a reçu cette semaine un chèque de 13 millions 700 mille dollars.

Il s'agit de la part locale tirée des 40 millions obtenus des acheteurs vietnamiens. Mentionnons que près de 26 millions ont été distribués aux différents créanciers de Papiers Gaspésia.

Le maire de Chandler, Claude Cyr, mentionne que l'argent servira à décontaminer et réhabiliter le site, en plus de créer un fonds de développement pour la ville. D'ailleurs, le maire Cyr espère qu'à la fin de toutes les opérations de décontamination, il restera au moins 5 millions pour le fonds de diversification économique.

D'autre part, Claude Cyr précise que selon l'entente signée, les acquéreurs des équipements de la Gaspésia devront avoir terminé le démantèlement d'ici 19 mois. De plus, il explique que le dossier de fabrication de pâtes thermomécanique à Chandler ne serait pas mort.

Selon Claude Cyr, tout est encore possible, puisque la matière première est toujours disponible. (CIEU-FM)

Gaspésia Vendue!

La firme vietnamienne Tan Mai achète les équipements de l'ancienne papetière Gaspésia pour 40 millions de dollars. La transaction a officiellement été conclue mercredi.

L'acquéreur avait déjà versé 4 millions à la Société de développement économique et industriel de Chandler en février. L'entreprise vietnamienne devait déposer le solde du montant avec le 30 mars.

L'argent a finalement été versé cette semaine. La Société de développement économique et industriel de Chandler (SDEIC) recevra un montant de 13,7 millions et le reste sera partagé entre les partenaires de Papiers Gaspésia. L'argent versé à la SDEIC servira à constituer un fonds de développement pour diversifier l'économie de Chandler et décontaminer le site.

Le maire de Chandler, Claude Cyr, ne rejette pas la possibilité qu'un autre promoteur achète l'atelier pour fabriquer de la pâte thermomécanique. « Il y aurait des discussions entre un groupe de Chinois et les Vietnamiens pour conserver l'atelier de pâte mécanique à Chandler et faire de la pâte à Chandler », confirme le maire.

Toutefois, les travaux de démolition devraient s'amorcer au printemps. La firme Tan Mai dispose de 19 mois pour nettoyer les lieux. (Radio-Canada)

Système géothermique installé à Murdochville en septembre

Québec et Ottawa financeront entièrement le projet, dont l'idée est de séduire des industries énergivores qui pourraient économiser jusqu'à 60 pour cent de leur facture. Depuis l'automne 2005, on sait que le sous-sol de Murdochville contient de l'eau chaude et qu'il est possible de l'exploiter.

On apprenait, en 2005, que les galeries souterraines où l'on exploitait jadis le cuivre renfermaient assez d'eau pour chauffer les bâtisses occupées par Mines Gaspé, jusqu'à sa fermeture en 2002. Le principe, la géothermie, une énergie propre et renouvelable.

" On est en train de pomper à mille gallons minutes. On semble avoir une bonne capacité et l'eau qu'on pompe est à une température de 6,6 degrés celsius, " indiquait Jasmin Raymond, chargé de projet à l'Université Laval qui avait mené des travaux de recherche en 2005.

Restait à trouver les sous et c'est maintenant chose faite, Ottawa a confirmé qu'il financera le projet à part égale avec Québec. Implanter le système coûtera 710 mille dollars. On a lancé les appels d'offre cette semaine et les travaux débuteront en septembre. L'objectif, convaincre des entreprises énergivores de s'implanter dans les anciennes bâtisses de la Noranda.

" Je crois que ça va faire une grande différence, quand on regarde les compagnies qui demandent beaucoup d'énergie pour le chauffage, la réfrigération ou la climatisation, " indique le directeur général de la ville de Murdochville, Jean-Marie Chrétien.

Mais force est de constater que depuis la fermeture de la mine de cuivre, le principal atout de Murdochville reste son potentiel récréotouristique pour espérer, véritablement, relancer son économie.

" C'est sûr que c'est lent, mais quand on regarde autour de nous on se console, c'est lent un peu partout, alors on est satisfait de ce qui a été fait jusqu'à présent et de ce qui s'en vient, " rajoute monsieur Chrétien.

Plus tard au printemps, 5 chalets seront construits au Lac York. Par ailleurs, la municipalité planche sur un projet d'auberge d'une vingtaine de chambres. (CHAU-TVA)

Pêche au saumon à Gaspé : les Micmacs menacent de manifester

Les Micmacs de Gaspé manifesteront sur les rivières à saumon cet été s'ils n'obtiennent pas les droits de pêche qu'ils réclament de la ZEC. Mais un conflit entre la ZEC de Gaspé et le pourvoyeur américain partenaire des Micmacs vient brouiller les cartes.

Le conseil de bande de Gespeg réclame deux perches par jour sur chacune des trois rivières de Gaspé, soit la York, la Dartmouth et la Saint-Jean, pour un total de

732 journées de pêche par saison, soit 12 % des perches vendues par la ZEC en 2007.

Pour exploiter ces droits, Gespeg envisage de s'associer avec Bill Greiner, l'Américain qui possède la pourvoirie Malbaie River Outfitters, près de Gaspé. Les Micmacs obtiendraient cinq ou six emplois à la pourvoirie et la moitié des profits.

Mais les discussions entre Gespeg et la Société de gestion des rivières de Gaspé (communément appelée la ZEC) s'enlisent. Selon le chef Claude Jeannotte, «les gens qui gèrent la ZEC ne veulent pas qu'on se développe. Ils n'avaient rien pour nous».

Jean Roy, le directeur de la Société, affirme qu'au contraire, «il y a une ouverture certaine et sérieuse à élaborer un projet de développement économique avec Gespeg, qui peut inclure des perches. C'est pas bidon notre affaire, on leur offre déjà quatre jobs».

À l'avenir, M. Jeannotte demande à négocier directement avec le gouvernement du Québec. Et si aucune entente n'est signée avant la prochaine saison, les Micmacs manifesteront, avec le renfort des autochtones de Gesgapegiag et de Listuguj.

«Gespeg doit maintenir sa position. (...) On va aller pêcher où on juge qu'on a le droit de pêcher», affirme le chef.

Les autochtones visent les eaux du Pavillon de la rivière Saint-Jean. La ZEC y reçoit une clientèle haut de gamme, dont une partie de l'extérieur du Québec, et en tire 65 % de ses revenus. «On ne veut pas déranger les gens de la place», fait valoir le chef.

Mais les rumeurs de manifestations font déjà mal à la ZEC. Depuis la mi-mars, sur des forums Internet des pêcheurs, des messages signés Bill Greiner font état de «confrontations» à prévoir à Gaspé. M. Roy reçoit des appels de clients inquiets. «La journée où (les Micmacs) vont débarquer un jour ou deux sur les rivières, ça va prendre des années à nous en remettre.»

La ZEC soupçonne M. Greiner d'essayer d'obtenir par les Micmacs les perches qu'il n'a pas réussi à obtenir par le passé. «C'est lui l'instigateur du projet. (...) Bill Greiner, on n'en veut plus, c'est la source de tous nos problèmes depuis trois ans. Il travaille contre nous», lance M. Roy.

La ZEC a demandé au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de ne pas renouveler l'autorisation de commerce de M. Greiner sur les rivières de Gaspé. Elle lui reproche d'agir «sciemment de façon à nuire au développement de notre organisation (...) par des écrits, des dires et des menaces».

De son côté, M. Greiner indique que le ministère a renouvelé son permis de pourvoyeur «il y a deux semaines» et qu'il a aussi reçu son autorisation de commerce. Il refuse d'aborder la question des propos qu'il aurait tenus sur

Internet.

M. Greiner assure aussi avoir entamé des pourparlers avec les Micmacs de Gespeg «il y a deux ans, bien avant la fin de l'entente» entre les autochtones, la ZEC et Québec, en septembre.

Depuis 2002, en vertu de cette entente, Gespeg détient des droits de pêche individuels pour ses membres, et le droit de poser des filets dans le cadre d'une «pêche communautaire». En 2006, cette pêche menée en automne avait permis de prélever 25 saumons. ([Le Soleil](#))

Restructuration de la flottille de pêche au homard en Gaspésie - PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A UN PROJET DE RATIONALISATION MAJEUR : UN GESTE HISTORIQUE

GRANDE-RIVIERE, QC, le 11 avril /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec et député de Frontenac, M. Laurent Lessard, et la vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions, ministre responsable de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et députée de Bonaventure, Mme Nathalie Normandeau, confirment la participation immédiate du gouvernement du Québec au plan de rachat de permis de pêche au homard mis au point par le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie inc. (RPPSG) en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Cette annonce constitue l'une des premières réalisations liées au plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales, lancé à Gaspé le 29 janvier dernier par le ministre Lessard.

La participation du gouvernement du Québec à ce projet structurant se concrétise par l'attribution d'une aide financière de 4,8 millions de dollars au RPPSG, sous la forme d'un cautionnement de prêt et d'une prise en charge d'intérêts de près de 1 million de dollars, pour procéder à la rationalisation de 30 entreprises de pêche au homard en Gaspésie.

Ce soutien financier permettra au RPPSG d'accomplir trois opérations de rachat de dix permis échelonnées sur une période de six ans, pour ainsi atteindre l'objectif qu'il s'était fixé de diminuer de 30 % l'effort de pêche au homard.

«L'appui du gouvernement du Québec à un projet de rationalisation de la sorte est une première historique et j'en suis très fier. Je félicite le Regroupement pour la mise en oeuvre de ce projet structurant, dont les résultats se traduiront par la conservation de la ressource, l'accès de la relève à la pêche et l'accroissement du revenu des pêcheurs», a déclaré le ministre Laurent Lessard.

La ministre Nathalie Normandeau a fait savoir que «le travail accompli par le Regroupement des pêcheurs pour réaliser ce projet est remarquable. Les pêcheurs de homard font preuve de vision, je les félicite pour leurs efforts. Le travail effectué en concertation par le gouvernement du Québec et les organisations de pêcheurs est un gage de succès pour l'avenir. L'aide que nous annonçons aujourd'hui représente une réponse positive aux besoins de nos communautés. Le gouvernement du Québec entend continuer de soutenir les efforts que déploie le milieu pour assurer l'avenir de l'industrie des pêches et de l'aquaculture».

«Je tiens à souligner la valeur exemplaire du geste fait par le gouvernement du Québec. M. Lessard est le premier ministre provincial des Pêches à donner un soutien réel à un dossier d'un intérêt capital pour nous et directement lié à la rentabilité des homardiens de la Gaspésie. Je tiens également à remercier le ministre pour son engagement en faveur de ce projet d'une extrême importance pour le Regroupement dans son action pour assurer la pérennité de cette ressource et de nos entreprises», a mentionné M. Donald Walker, président du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie.

La rationalisation de la pêche au homard en Gaspésie est l'option qu'ont choisie les pêcheurs pour assurer la conservation de la ressource. Depuis 1995, les captures totales ont chuté de 30 %, portant les captures actuelles des quelque 200 pêcheurs de homard à 704 tonnes. Cette diminution du volume des captures, combinée avec la fluctuation des prix au débarquement et

l'augmentation des coûts d'exploitation, met en péril la rentabilité des activités des pêcheurs dont le homard représente la principale source de revenus.

Il s'agit de l'une des premières d'une série de mesures qui seront mises en oeuvre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin d'améliorer la compétitivité des entreprises, de renforcer la viabilité de l'industrie et de maximiser les retombées économiques pour les régions du Québec.

(Portail Québec)

(<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2008/11/c4768.html>)